se-unsa.org

Madame La Directrice Académique, Mesdames et Messieurs Les membres de la CAPD,

Ce samedi 30 mars, Le SE-Unsa a appelé en intersyndicale, les enseignants, CPE, psychologues et personnels d'accompagnement de l'Éducation nationale, titulaires et non-titulaires, les parents d'élèves et l'ensemble des citoyens, à se mobiliser ce jour pour :

-s'opposer à la politique du chamboule-tout dans l'Education Nationale comme dans la fonction publique en général

-exiger des politiques qui s'inscrivent dans la durée, qui soient construites avec les personnels et qui les sécurisent pour relever durablement le défi de la cohésion sociale dans notre pays.

Les orientations menées au pas de charge depuis le printemps 2017 sont largement idéologiques. Elles ignorent le plus souvent l'expertise et l'engagement des professionnels et, pour une très grande partie d'entre-elles, ne répondent pas aux besoins de la Nation voire les desservent :

- modifications incessantes et formatage des programmes de l'école comme du lycée,
- évaluations standardisées des élèves en CP, CE1, 6e et 2de,
- suppressions d'emplois et heures supplémentaires imposées,
- reprise en main de la formation initiale universitaire,
- approche technocratique de l'organisation scolaire avec la création verticale d'établissements publics des savoirs fondamentaux,
- suppression du contrôle des représentants des personnels sur les opérations de mobilité et de promotion, recours accru au contrat,
- cadeau à l'enseignement privé par le financement de ses écoles maternelles...

Autant de raisons qui ont justifié ce samedi, malgré nos différences, une mobilisation intersyndicale unanime s'étendant aux partenaires de l'école.

Monsieur Blanquer devrait se ressaisir au lieu de diffuser dans les médias que cette mobilisation est basée sur quelques intox. Les paroles s'évanouissent mais les écrits restent et le projet de loi parle de lui même.

Pour ce qui est des sujets qui devront être abordés durant cette instance, nous devrons sérieusement revenir sur le nombre de postes adaptés, sur les demandes de détachement et sur la proposition de barème proposée par le SE Unsa 16 lors du GT avancement accéléré du 26 mars.

Cependant, nous ne nous étendrons pas dans cette déclaration : notre compte-rendu en ligne ainsi que l'officiel attestera une fois de plus de nos propositions et de nos actions.

Merci de votre attention